



Concerne : RECTIFICATIF : Organisation de la rentrée scolaire 2020-2021 en maternelle uniquement.

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Veillez trouver, ci-après, un rectificatif concernant l'organisation de la rentrée des classes à la **maternelle**.

1. Déroulement de la rentrée des classes, le 1^{er} septembre :

Localisation des classes et des titulaires assignées :

Merci de consulter le plan des classes ci-après.

Organisation adoptée :

Afin de savoir où vous diriger ce mardi 1^{er} septembre, dès 8h30, je vous inviterai à prendre connaissance de la classe et de la titulaire de votre enfant. Pour cela, vous pourrez consulter les listes qui seront affichées près de la grille de la maternelle.

Nous avons revu notre position quant à l'organisation de départ. Finalement, l'accueil des enfants se fera directement dans les classes. Cependant, je vous demanderai de respecter scrupuleusement les consignes suivantes :

- * **A partir de 8h30 et jusqu'à 9h00, les élèves de la classe de Madame Cindy GUILLAUME** seront accueillis par la porte de l'aile gauche du bâtiment (ancienne classe de Madame Laurence CARON).
- * **A partir de 8h30 et jusqu'à 9h00, les élèves des classes de Mesdames Fabienne DEOM, Ingrid RONGVAUX et Marcia NOZERET** seront accueillis directement dans les classes, en passant par le préau.
- * **A partir de 8h30 et jusqu'à 9h00, les élèves de Madame Valerie LIGOT** seront accueillis dans la classe qui se trouve dans le bâtiment de l'accueil extra-scolaire (ancienne classe de Mesdames Margaux PIRLOT et Cécile GERMAIN).
- * **A partir de 9h15, les élèves d'accueil-M1** seront accueillis par la porte de l'aile droite du bâtiment.

Dans ces différents cas de figure, je demanderai à ce qu'**UNE SEULE PERSONNE** accompagne l'enfant et ce, à partir de la grille. **Le port du masque sera OBLIGATOIRE**. La distanciation physique de 1,5m devra **IMPERATIVEMENT** être respectée. Il faudra



aussi **ne pas s'éterniser aux abords des classes, dans les couloirs, le préau et la cour de récréation afin d'éviter les regroupements de personnes.**

Si vous avez une information importante à communiquer à la titulaire de votre enfant, je vous demanderai de l'en informer bien à l'avance et par mail. Cela afin d'éviter que des parents ne restent trop longtemps dans la classe ou les couloirs et ainsi fluidifier la circulation dans les bâtiments.

Pour les sorties à 15h30 :

- * Les élèves de Mesdames Cindy GUILLAUME, Alicia COURTOIS et Valérie LIGOT pourront directement être repris au niveau des classes.
- * Pour les élèves de Mesdames Fabienne DEOM, Ingrid RONGVAUX et Marcia NOZERET, les parents devront attendre sur la cour de récréation. Les 3 titulaires se présenteront à la porte du préau et vous enverront votre/vos enfant(s).

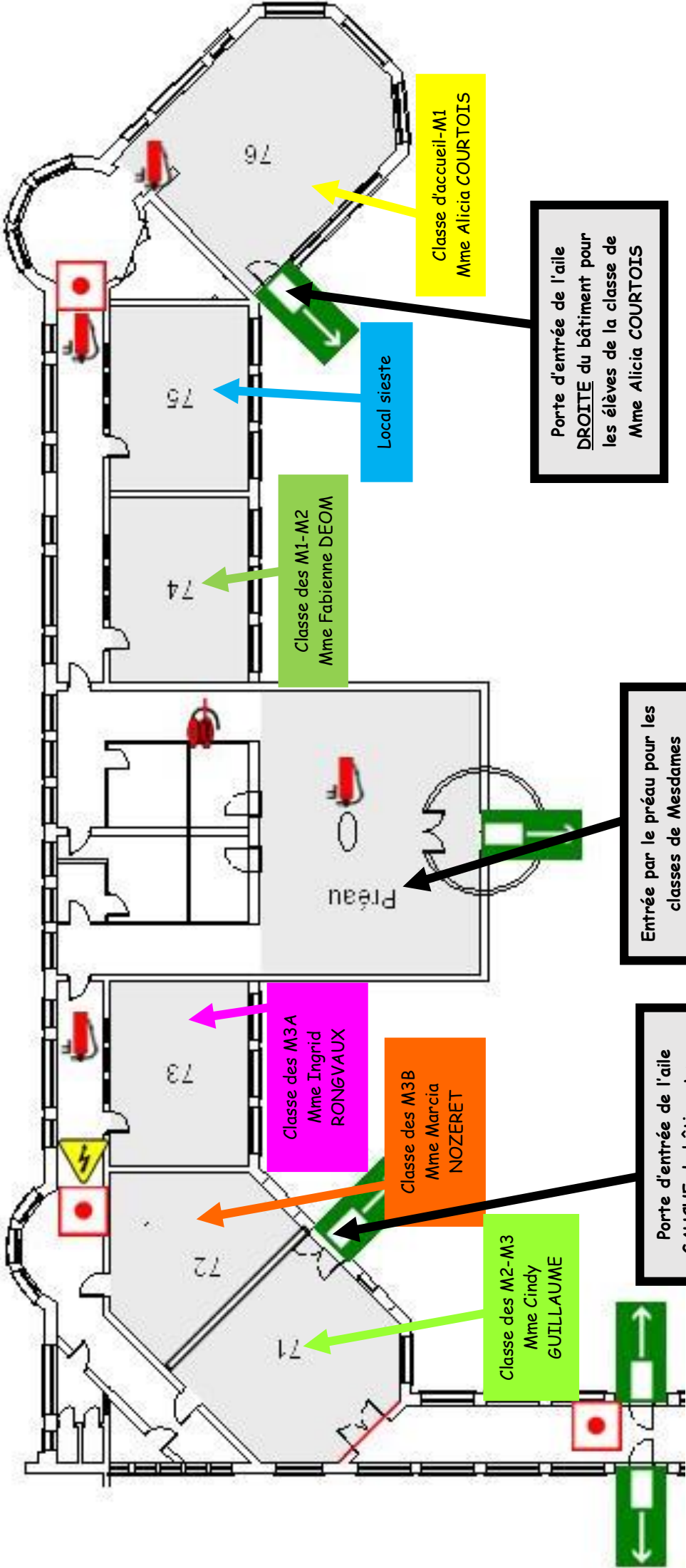
2. L'obligation scolaire dès la 3^{ème} maternelle :

Tous les élèves inscrits en 3^{ème} maternelle (même les élèves éventuellement avancés) sont soumis à l'**obligation scolaire**. Un document explicatif vous sera remis, par la titulaire de votre enfant, le jour de la rentrée.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une excellente rentrée.

K. BAYETTE
Directrice f.f. EFAR Arlon





Classe des M1-M2
 Mme Valérie LIGOT
 Dans la classe extra-scolaire (ancienne
 classe de Mesdames Margaux
 PIRLOT et Cécile GERMAIN)

